

Le P'tit Touvéracois

Bulletin Municipal n°47
Juillet 2025



Bel été

Sommaire

Commémoration du 8 mai
Le mot du Maire
Budget 2025
Point sur les travaux
Délibérations
TPC Nouvelle Aquitaine
Informations diverses
Evènements passés sur la commune
Ateliers passés et à venir sur la commune
Associations d'ici et d'alentours
Jeux
Découverte de l'Allier et ses recettes

COMMEMORATION DU 8 MAI

Nous avons commémoré la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945 en compagnie des Anciens combattants. Ce fut une cérémonie sobre et émouvante.



C'est quoi, le 8 mai ?

Il y a 80 ans, la reddition sans conditions de l'Allemagne le 7 mai à Reims puis le 8 à Berlin signait pour l'Europe occidentale la fin d'une guerre débutée en 1939. La commémoration de cette date, instituée dès 1946, continue aujourd'hui. Le 8 mai marque la fin de la guerre en Europe.

Le **8 mai 1945**, marque la fin de la **Seconde Guerre mondiale** en Europe. C'est le jour où les forces alliées ont officiellement annoncé la capitulation de l'Allemagne nazie, mettant ainsi fin à six années de conflit dévastateur et où les combats ont cessé. C'est un jour de recueillement où nous nous souvenons des sacrifices consentis pour défendre la **liberté** et la démocratie.

Le **8 mai 1945**, marque la fin d'une période de terreur et ouvre la voie à une ère de **paix** et de reconstruction.

La **commémoration** revêt une importance particulière pour tous. C'est l'occasion de **rendre hommage** aux **soldats qui ont combattu** pour notre **liberté**, mais aussi de se souvenir des civils qui ont souffert des atrocités de la guerre. C'est aussi un moment pour réaffirmer notre engagement envers les **valeurs** de tolérance, de solidarité et de **paix**.

Mais le **8 mai**, c'est aussi l'occasion de se rappeler que la **paix** est fragile et qu'il est de notre devoir de la préserver. C'est pourquoi il est essentiel de transmettre cette **mémoire** aux générations futures, pour qu'elles comprennent les enjeux et les sacrifices liés à la défense de nos **valeurs**. C'est **un symbole de résistance**, de courage et d'espoir. En nous remémorant les événements de cette journée, nous nous engageons à préserver la **paix**.

LE MOT DU MAIRE

Et voilà vous tenez enfin dans vos mains le nouveau numéro de votre P'tit Touvéraçois !

Marie-Paule et moi-même sommes en retard pour la diffusion de ce dernier et nous vous présentons toutes nos excuses, la raison en est que ce début d'année a été riche en événements

Le mois d'août pointe le bout de son nez et le soleil rayonne sur notre commune pour notre plus grande joie, avec la perspective de belles journées à vivre ici à Touvérac et ailleurs, pour celles et ceux qui vont partir quelques jours vers d'autres horizons estivaux, afin de ralentir le rythme.

Pour ceux qui restent, nous avons la chance d'habiter une belle commune, où balades et randonnées nous permettent d'admirer tous ces beaux paysages.

Cette édition de votre journal communal, coïncide aussi avec l'ouverture d'un nouveau cycle budgétaire et un nouveau conseil renouvelé en partie. Nous commençons avec responsabilité et maîtrise, dans une période de restriction pour les collectivités territoriales.

Vous verrez dans cette édition que l'énergie ne nous manque pas pour agir, et construire ensemble le présent, ainsi que l'avenir, avec prudence, dans le sens de la mesure et de la raison.

Vos services communaux, Christophe et Benjamin, que nous saluons pour leur engagement, sont à pied d'œuvre pour concrétiser le désir que nous portons avec vous, dans le but de notre bien-vivre local.

Ce numéro révèle encore une fois le dynamisme de Touvérac, auquel vous contribuez largement, porté par nos très actives associations qui vous offrent un large panel d'activités.

A savoir, les futurs ateliers qui se dessinent (Ateliers TABLETTE avec l'UNA, SI ON S'AIMAIT avec l'ASEPT), la reprise des cours de gym à la salle municipale à compter de début octobre, la participation de la commune à la campagne **OCTOBRE ROSE** qui œuvrent pour la prévention du cancer du sein ainsi que de tous les autres cancers, la participation au TELETHON, une première édition pour TOUVERAC.

Les associations ont largement animé le printemps avec des événements variés, tel TOUVERAC PETANQUE qui a organisé plusieurs rencontres sur la commune.

Le comité des fêtes qui après nous avoir fait vibrer avec la Touvéraquoise et le TOUVEROCK vous prépare une SOIREE ENTRECOÛTE en septembre prochain, ainsi qu'un MARCHE DE NOEL EN DECEMBRE.

Notre commune va aussi avoir le plaisir de voir passer le TPC en NOUVELLE-AQUITAINE (anciennement Tour Poitou Charentes) le mercredi 27 août 2025 et je remercie tous les signaleurs qui vont se joindre à nous pour en assurer la sécurité.

Je voudrais également remercier tous les conseillers, anciens et nouveaux, pour la confiance qu'ils m'accordent et pour leur engagement auprès de la commune aujourd'hui et demain.

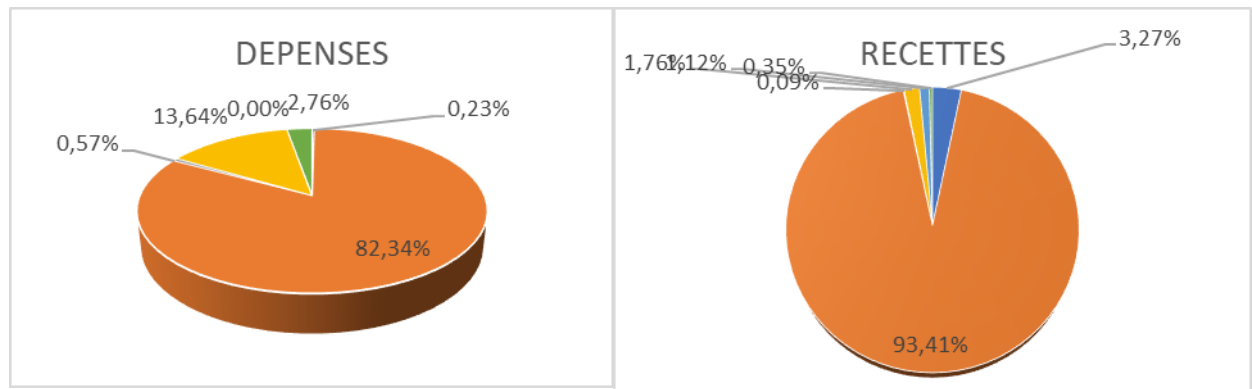
Réjouissons-nous de vivre dans une commune apaisée, où il fait bon vivre, sans occulter les difficultés qui se présentent, avec bienveillance, humanisme, et respect.

Je vous souhaite une bonne lecture, ainsi qu'un très bel été rempli de beaux moments de partage.

La Maire de Touvérac,
Jocelyne DUMONTET

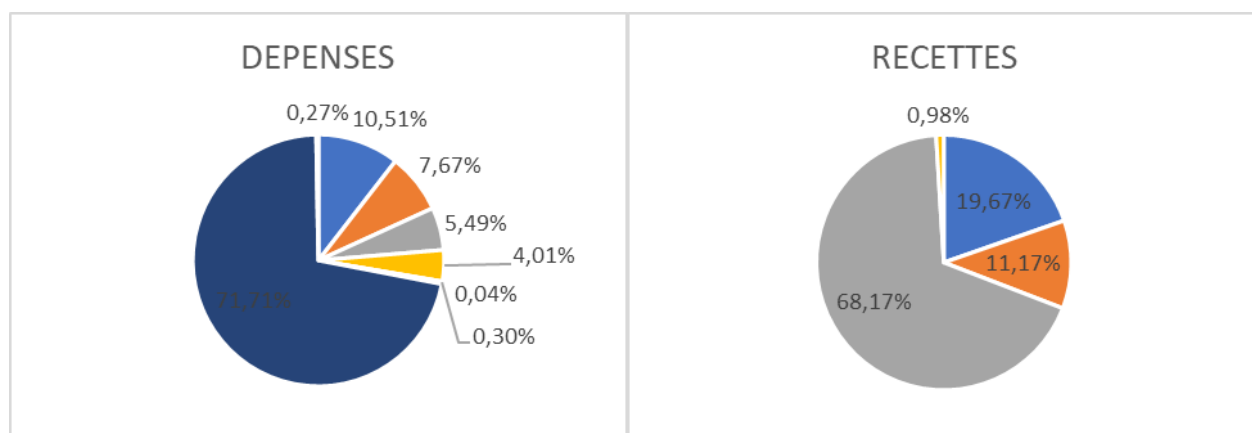
BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025

DEPENSES	€	%	RECETTES	€	%
Dotations fds divers rx aménag,	2 500	0,23%	Excédent d'investissement	35 737	3,27%
Immobilisations corporelles	898 800	82,34%	Autofinancement	1 019 394	93,41%
Remb. Emprunts & cautionnements	6 200	0,57%	Cautionnements	1 000	0,09%
Autres remboursements fin,	148 941	13,64%	FC TVA	19 234	1,76%
Immobilisations incorporelles	5 000	0,46%	Subventions d'investissement	12 210	1,12%
Reste à réaliser reportés	30000	2,76%	Opérations patrimoniales	3 866	0,35%
	1 091 441	100,00%		1 091 441	100,00%



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

DEPENSES	€	%	RECETTES	€	%
Achat et Ch, Ext,	149 367	10,51%	Impôts communaux	279 578	19,67%
Frais de personnel	109 044	7,67%	Dotations & subv de l'état	158 785	11,17%
Atténuations de produits	78 000	5,49%	Excédent reporté	969 056	68,17%
Autres chg de gestion courante	57 048	4,01%	Prod, gest, courante revenus immeubles et autres	14 000	0,98%
Charges financières	500	0,04%		1 421 419	100,00%
Charges exceptionnelles	4 200	0,30%			
Autofinancement dégagé	1 019 394	71,71%			
Opération d'ordre	3 866	0,27%			
	1 421 419	100,00%			



POINT SUR LES TRAVAUX

Voici une liste (non exhaustive) des interventions faites ou à venir sur la commune pour l'année 2025 :

- Achat d'un aspirateur robot pour la salle des fêtes
- Rafrachissement de la salle des fêtes (peintures, vitrification du parquet, etc...)
- Curage des fossés et dérasement des bas-côtés sur les routes suivantes :
 - - ancienne scierie,
 - Chez Auban,
 - Le Maine Jaud – Foncornette
 - Rte du Chêne Vert
 - Les divers chemins de la Lande
- Changer, déboucher et réaliser différents passages busés sur ces mêmes routes
- Créer un petit tronçon en enrobé au bout de la Rte de Carcasson,
- Elaguer les arbres sur le chemin qui va du Château en direction de l'ancien lavoir ainsi que sur le chemin de Chez Got direction l'ancienne N10,
- Dans l'hiver, les platanes de la Route du Château seront élagués, et nous continuerons l'an prochain sur d'autres secteurs de la commune,
- Les chemins du Château et de Chez Got vont être terrassés en pente pour permettre l'écoulement des eaux de pluie,
- Réfection du hangar que la commune possède Rte de Brossac car il y avait un risque d'effondrement du aux fissures (réfection du mur donnant sur la rte de Brossac, pose d'une fenêtre, ouverture d'une grande porte à l'arrière, coulage d'une chappe, pose de diverses ouvertures). Ce bâtiment une fois rénové servira d'entrepôt pour différentes associations et au stockage des tables et bancs qui se trouvent dans le hangar (etc...).

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Chaque mois, le Conseil Municipal se réunit pour débattre sur les enjeux de la Commune et voter les mesures qui lui sont soumises (= délibérations).

Au cours du 1^{er} semestre 2025, le conseil municipal s'est réuni lors des séances énumérées ci-dessous et les délibérations suivantes ont été votées :

SEANCE DU 30 JANVIER 2025 :

MAINTIEN OU NON MAINTIEN DE MADAME JOCELYNE DUMONTET DANS SES FONCTIONS DE 1^{ERE} ADJOINTE AU MAIRE.

DECISION DE REDUIRE LE NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE EN CAS DE NON MAINTIEN DE MADAME JOCELYNE DUMONTET DANS SES FONCTIONS DE 1^{ERE} ADJOINTE AU MAIRE.

SEANCE DU 21 FEVRIER 2025 :

MAIRE PAR INTERIM. VALIDATION. INSTALLATION.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET INSTALLATION DES ADJOINTS.

VOTE DES INDEMNITES DES ELUS.

DELEGATIONS DE CERTAINES COMPETENCES DU CONSEIL MUNICIPAL A MADAME LA MAIRE

HEURES COMPLEMENTAIRES POUR LE SECRETAIRE DE MAIRIE.

SEANCE DU 21 MARS 2025 :

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNE

VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2024 COMMUNE

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE LOTISSEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT LOTISSEMENT CHEZ BRILLOUET

ADHESION AU SYNDICAT MIXTE OUVERT AGEDI DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT AVEC L'AGENCE TECHNIQUE DE LA CHARENTE (ATD16)

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT D'EAU POTABLE (SEP) DU SUD CHARENTE.

SEANCE DU 10 AVRIL 2025 :

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU LOTISSEMENT CHEZ BRILLOUET

SEANCE DU 04 MAI 2025 :

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1/ Election du Maire 2/ Détermination du nombre d'adjoints au maire 3/ Election des adjoints

VOTE DE L'INDEMNITE DE FONCTIONS DU MAIRE

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

SEANCE DU 16 MAI 2025 :

VOTE DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS.

COMPOSITION DES COMMISSIONS HORS COMMUNALES

FACTURE DE LA POSTE POUR AVANCE DU PAIEMENT DES FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT (ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE) ET REMBOURSEMENT PAR MADAME JOCELYNE DUMONTET

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION MARCHES PUBLICS A PROCEDURE ADAPTEE MAPA

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT D'EAU DU SUD CHARENTE

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

SEANCE DU 26 JUIN 2025 :

PROJET EOLIEN SUR LA COMMUNE PORTE PAR LA SOCIETE RWE RENOUVELABLES FRANCE

CREATION DE L'EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE (ECHELLE C1) A TEMPS COMPLET

CONVENTION DE SERVICE SOUTIENS A LA GESTION DES RH "CDGRH+" AVEC LE CDG 16

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT D'EAU POTABLE (SEP) DU SUD CHARENTE

ACQUISITION DE DEUX PARCELLES DE TERRAIN APPARTENANT A MADAME CHASSAIGNE SANDRA, DESIGNATION DES SIGNATAIRES DE L'ACTE ADMINISTRATIF

SEANCE DU 18 JUILLET 2025 :

PROJET EOLIEN SUR LA COMMUNE PORTE PAR LA SOCIETE RWE RENOUVELABLES FRANCE. DECISION. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.

POSITIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL VIS A VIS DES PORTEURS DE PROJETS POUR LA REALISATION DE PARCS PHOTOVOLTAÏQUES (OMBRIERES,...), AGRIVOLTAÏQUES....

AUTORISATION A MADAME LA MAIRE POUR SIGNER UNE CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE POUR LA POSE DE COMPTEURS DE FREQUENTATION SUR LES SITES DES ETANGS BLEUS

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE TOUVERAC A L'ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DES HOPITAUX DU SUD CHARENTE

DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT PAR LOGELIA POUR L'ACQUISITION D'UN LOGEMENT DANS LA RUE DES TILLEULS. DECISION DEFINITIVE.

APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET DU DICRIM.

REVISION DES TARIFS DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE APRES REFECTION.



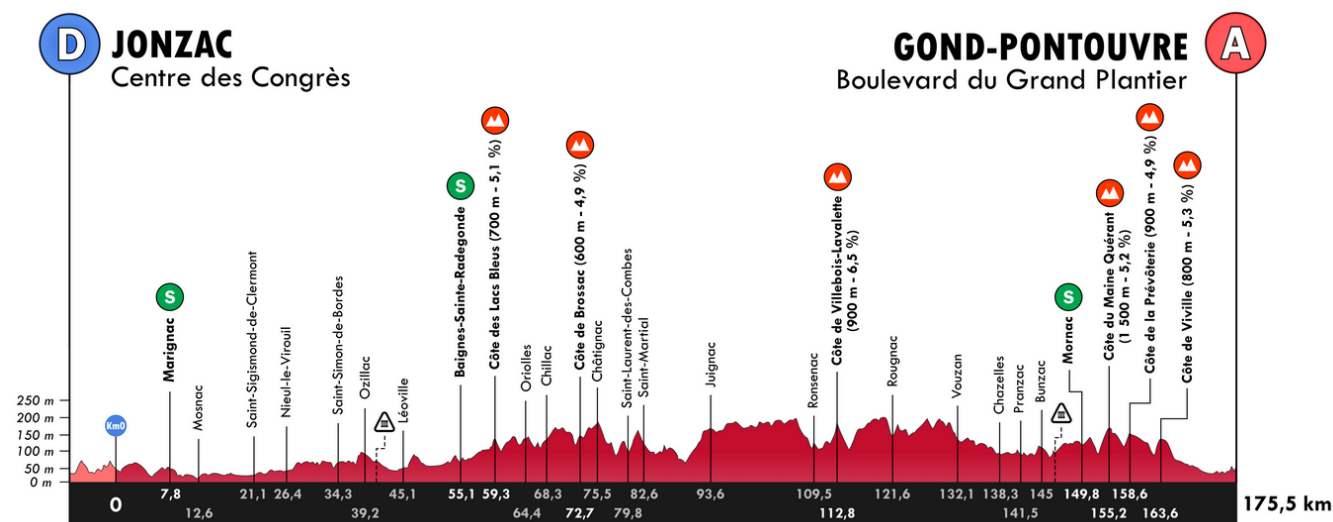
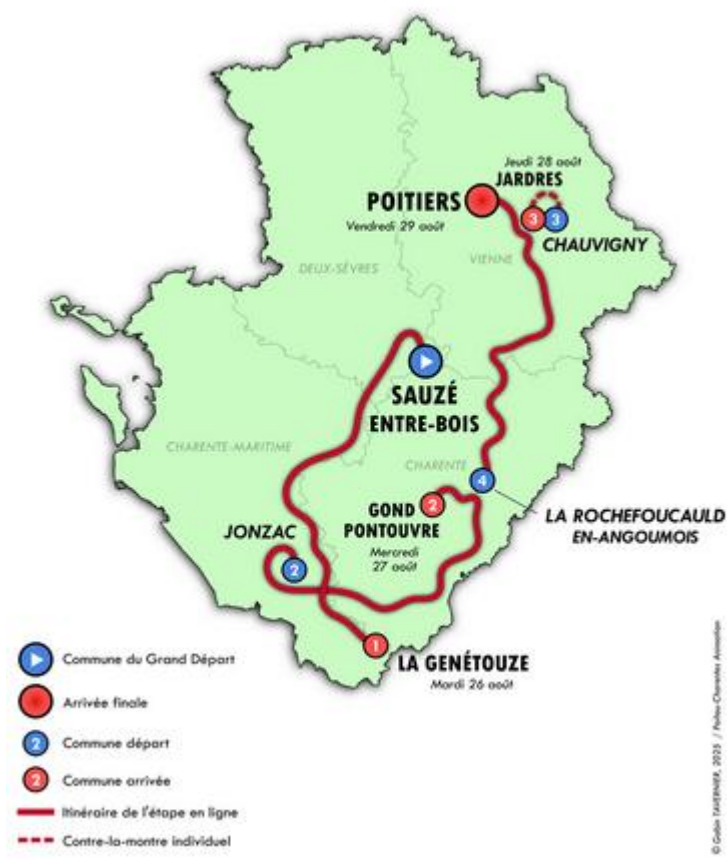
RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Notre commune sera mise à l'honneur le **mercredi 27 août 2025**, lors de la 2^{ème} étape entre Jonzac (17) et Gond-Pontouvre (16).

Une caravane publicitaire précédera la course cycliste d'environ 45 minutes à 1 heure. La course et la caravane bénéficieront d'un usage exclusif temporaire de la chaussée, ce qui implique une privatisation temporaire de la route.

Pour plus de renseignements : <https://www.letpc.fr/2eme-etape/2/la-course-!/>



INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES DE LA MAIRIE



Lundi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h 30
Mardi de 14 h à 18 h



05 45 78 41 10
Site Internet

e-mail : mairie-touverac@wanadoo.fr
touverac.fr

PERMANENCES



Emmanuel COTTET
Marie-Paule BODIN
Fabrice millet

Madame la Maire
Lundi, Jeudi, vendredi de 11 h à 12 h
et sur rendez-vous

Sur rendez-vous
Sur rendez-vous
Sur rendez-vous

Site Internet de la commune

« touverac.fr »

Bibliothèque



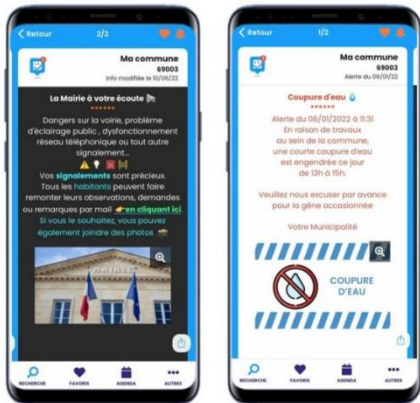
Dans une cabine, des livres pour adultes, romans, policiers, etc.... des magazines (Femme Actuelle, Maxi, Biba, etc...), livre pour enfants. Nous avons voulu qu'il y en ait pour tous les goûts

Le principe est simple : « Prenez, lisez, emportez, déposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez ».

Alors Profitez-en

Panneau Pocket au service des habitants de la Commune de TOUVERAC

La mairie de TOUVERAC s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.



Panneau Pocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Il suffit de quelques secondes pour installer Panneau Pocket sur son smartphone. Pour cela, aller dans google play store sur Android, faire recherche « Panneau pocket » cliquer dessus et faire installer. Et voilà c'est fait, il ne vous reste plus qu'à et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, Panneau Pocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

La commune de TOUVERAC diffuse sur Panneau Pocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

Partenaires officiels :



calitom
service public des déchets

Déchetterie : 1 impasse du Vivier 16360 TOUVERAC ☎ 05 45 79 19 24

Fermée le mardi et le jeudi toute la journée

Collecte des ordures ménagères (sacs noirs)

Jeudi matin

Fréquence de collecte : toutes les 2 semaines

Collecte sélective (poubelles jaunes)

Jeudi matin

Fréquence de collecte : une fois par semaine

Tous les foyers ayant besoin de se rendre sur les pôles de valorisation (déchèteries) de Calitom doivent se doter d'un PASS VALO gratuit qu'ils auront à présenter aux agents sur site afin d'accéder aux équipements. Cette mesure a pour objectif de fournir aux usagers, d'ici les 10 prochaines années : des sites plus spacieux, plus sûrs, ouverts sur de larges plages horaires, disposant de toutes les filières et de zones de réemploi. **Ceci comprend aussi l'identification par carte, destinée à limiter les apports de déchets de personnes venant de départements voisins et les comportements inappropriés à l'égard des consignes et des agents.**

L'identification de chaque usager permettra d'améliorer le service.

calitem CALENDRIER DES COLLECTES

- reports dûs aux jours fériés inclus (décalage au lendemain)

Touverac

Toute la Commune

Ordures ménagères

Recyclables

JANV.	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 26
M1 FÉRIÉ	S1	S1	M1	J1 FÉRIÉ	D1	M1	V1	L1	M1	S1	L1	J1 FÉRIÉ
J2	D2	D2	M2	V2	L2	M2	S2	M2	J2	D2	M2	V2
V3	L3	L3	J3	S3	M3	J3	D3	M3	V3	L3	M3	S3
S4	M4	M4	V4	D4	M4	V4	L4	J4	S4	M4	J4	D4
D5	M5	M5	S5	L5	J5	S5	M5	V5	D5	M5	V5	L5
L6	J6	J6	D6	M6	V6	D6	M6	S6	L6	J6	S6	M6
M7	V7	V7	L7	M7	S7	L7	J7	D7	M7	V7	D7	M7
M8	S8	S8	M8	J8 FÉRIÉ	D8	M8	V8	L8	J8	S8	L8	J8
J9	D9	D9	M9	V9	L9 FÉRIÉ	M9	S9	M9	J9	D9	M9	V9
V10	L10	L10	J10	S10	M10	J10	D10	M10	V10	L10	M10	S10
S11	M11	M11	V11	D11	M11	V11	L11	J11	S11	M11 FÉRIÉ	J11	D11
D12	M12	M12	S12	L12	J12	S12	M12	V12	D12	M12	V12	L12
L13	J13	J13	D13	M13	V13	D13	M13	S13	L13	J13	S13	M13
M14	V14	V14	L14	M14	S14	L14 FÉRIÉ	J14	D14	M14	V14	D14	M14
M15	S15	S15	M15	J15	D15	M15	V15 FÉRIÉ	L15	J15	S15	L15	J15
J16	D16	D16	M16	V16	L16	M16	S16	M16	J16	D16	M16	V16
V17	L17	L17	J17	S17	M17	J17	D17	M17	V17	L17	M17	S17
S18	M18	M18	V18	D18	M18	V18	L18	J18	S18	M18	J18	D18
D19	M19	M19	S19	L19	J19	S19	M19	V19	D19	M19	V19	L19
L20	J20	J20	D20	M20	V20	D20	M20	S20	L20	J20	S20	M20
M21	V21	V21	L21	M21	S21	L21	J21	D21	M21	V21	D21	M21
M22	S22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	L22	J22	S22	L22	J22
J23	D23	D23	M23	V23	L23	M23	S23	M23	V23	D23	M23	V23
V24	L24	L24	J24	S24	M24	J24	D24	M24	V24	L24	M24	S24
S25	M25	M25	V25	D25	M25	V25	L25	J25	S25	M25	J25 FÉRIÉ	D25
D26	M26	M26	S26	L26	J26	S26	M26	V26	D26	M26	V26	L26
L27	J27	J27	D27	M27	V27	D27	M27	S27	L27	J27	S27	M27
M28	V28	V28	L28	M28	S28	L28	J28	D28	M28	V28	D28	M28
M29			M29	J29 FÉRIÉ	D29	M29	V29	L29	J29	S29	L29	J29
J30			D30	M30	L30	M30	S30	M30	J30	D30	M30	V30
V31		L31		S31		J31	D31		V31		M31	S31



RECENSEMENT MILITAIRE (OU RECENSEMENT CITOYEN)

Recensement citoyen pour les jeunes nés Français



Quand faire son recensement ?

Tout jeune né Français doit se faire recenser à partir de son 16e anniversaire, et jusqu'à la fin du troisième mois qui suit.



Exemple : si vous êtes né le 12 janvier 2023, vous avez jusqu'au 30 avril 2023 pour effectuer votre recensement.



En cas de retard : la régularisation est possible jusqu'à l'âge de 25 ans, via la même démarche.



Pourquoi est-ce obligatoire ?

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet :

- D'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- D'obtenir les justificatifs nécessaires pour s'inscrire aux examens et concours publics jusqu'à 25 ans :
 - Avant 18 ans → Attestation de recensement
 - À partir de 18 ans → Certificat de participation à la JDC



Il permet aussi l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.



Comment faire la démarche ?

La démarche s'effectue en mairie, celle de votre domicile ou celle de l'organisme où vous avez élu domicile.



Vous devez :

- Faire la démarche en personne (si mineur, un parent peut le faire)
- Apporter :
 - Carte d'identité ou passeport valide
 - Livret de famille à jour
 - Justificatif de domicile



Attestation de recensement

Une fois recensé, la mairie vous remet :

- Votre attestation de recensement
- Une brochure d'information sur le service national



Aucun duplicata ne pourra être délivré.



Quand utiliser l'attestation ?

Pour vous inscrire à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (ex. : BEP, Bac, permis de conduire), vous devrez présenter :

- Attestation de recensement
- Ou, en cas de perte : attestation de situation administrative (à demander au centre du service national)
- Ou, si vous avez déjà effectué la JDC : certificat de participation ou attestation d'exemption



Obligations après le recensement

Jusqu'à 25 ans, vous devez informer votre Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) de tout changement :

- De domicile (toute absence de plus de 4 mois doit être signalée)
- De situation familiale
- De situation professionnelle



La déclaration peut se faire :

- Par mail
- Par courrier



Pour toute démarche : adressez-vous à votre CSNJ.

4B Pôles Habitat Communautaire

Des projets de travaux et de rénovation ? Des questions sur le logement ?

Est organisée une permanence le 1er mardi de chaque mois à la **Mairie de Barbezieux-Saint-Hilaire**, avec un conseiller **France Rénov'** du CAUE, un conseiller information énergie du CAUE, un conseiller juriste de l'ADIL et l'architecte des bâtiments de France (UDAP-ABF).

Dates des permanences

- 7 janvier
- 4 février
- 4 mars
- 1er avril
- 6 mai
- 3 juin
- 1er juillet
- 5 août
- 2 septembre
- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre

Conseils gratuits

Aides financières

Sur rendez-vous



Contacts

- ADIL 05 45 93 94 95 (information logement)
- CAUE 05 45 92 95 93
- Mairie de Barbezieux 05 45 78 75 77 (ABF et renseignements)
- CDC 4B 06 43 04 69 91 (renseignements)



WWW.CDC4B.COM





1. ACCUEILLIR

Nous vous accueillons en semaine pour répondre à toutes vos demandes autour de l'activité physique ou pour prendre rendez-vous

2. INFORMER

Besoin d'informations sur les offres d'activité physiques et sportives du territoire ? Ou plus généralement sur le type d'activité que vous êtes en capacité de faire ? Nous tenterons de répondre à toutes vos questions.

3. EVALUER

Seulement sur rendez-vous, venez tester vos capacités physiques en vue d'une reprise sportive.

4. ORIENTER

Selon vos goûts, vos besoins et vos objectifs, choisissez l'activité de proximité qui vous convient.

5. FAIRE LE SUIVI

Pour garder la motivation sur le long terme, nous vous accompagnons sur une durée de dix-huit mois avec entretiens et bilans réguliers.



Jours d'ouverture

Lundi :	8h30-12h30	13h30-16h30
Mardi :		14h-17h
Mercredi :	8h30-12h30	
Vendredi :	8h30-12h30	13h30-16h30

Adresse

Maison médicale
23 av. Charles Virolleau
16300 BARBEZIEUX ST HILAIRE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

www.sportsantecharente.com



LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

Nous vous proposons un choix de menus variés et à votre goût !

Vos repas sont livrés chez vous, prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7.

Nos plats s'adaptent à votre régime alimentaire et à votre mode de vie : sans sel, hyperprotidique, texture tendre, ...

Au menu, tous les jours :

- 1 poisson, 1 viande rouge, 1 viande blanche ou 1 volaille
- Des repas adaptés aux régimes
- Un choix à la carte comme au restaurant (choisissez votre entrée, votre plat & votre dessert)
- Une gamme «gastronomique» avec un menu gourmet



JARDINAGE

- tonte
- débroussaillage
- désherbage
- taille de haies & d'arbustes
- arrosage
- plantations...

*Contrat d'entretien à l'année
ou prestations ponctuelles*



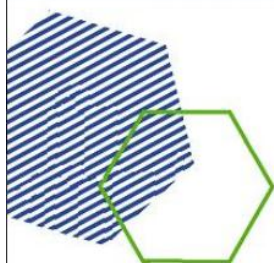
*Nous intervenons avec
notre propre matériel*

BRICOLAGE

- ponçage,
- peinture de volets,
- changement de robinet et de joints sanitaires,
- installation et fixation de petits équipements de rangement,
- peintures intérieures & extérieures...



www.presencevertcharente.fr



[Page Officiel Présence Verte Charente :](#)

<https://www.facebook.com/PresenceVerteCharente>

Vous trouverez nos actualités, nos menus, nos informations
sur les services de livraison de repas et jardinage bricolage

Suivez nous!!!



05 45 97 81 30
contact@pv16.fr

Vacances scolaires 2025 - 2026



	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Mardi 2 septembre 2025
Vacances de la Toussaint		Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025		
Vacances de Noël		Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026		
Vacances d'hiver	Du samedi 7 février au lundi 23 février 2026	Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026	Du samedi 21 février au lundi 9 mars 2026	Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026
Vacances de printemps	Du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026	Du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2026	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026
Vacances d'été		Samedi 4 juillet 2026		

À noter

Dans les zones A, B et C, les élèves n'auront pas classe le vendredi 15 mai et le samedi 16 mai 2026.

QUAND RECEVREZ-VOUS L'ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE (ARS) ?

Fournitures scolaires, matériels, vêtements... les frais liés à la rentrée scolaire sont chaque année conséquents pour les familles. L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est une aide destinée aux familles pour faire face à ces dépenses.

Conditionnée aux ressources du foyer, l'ARS s'adresse aux parents ayant des enfants de **6 à 18 ans** qui sont scolarisés dans un établissement public ou privé, en apprentissage ou pris en charge dans un établissement d'accueil spécialisé.

Dates de versement 2025

L'ARS est versée dans le courant du mois d'août, un peu avant la rentrée scolaire.

Pour la rentrée 2025, les versements auront lieu :

- le **mardi 19 août** en métropole .

Conditions de ressources 2025

Pour bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire, ce sont les ressources 2023 du foyer pour l'ARS de la rentrée 2025 qui seront prises en compte.

L'allocation est versée directement par les caisses d'allocations familiales (Caf) ou par la Mutualité sociale agricole (MSA) si vous dépendez du régime agricole.

Les plafonds à ne pas dépasser dépendent du nombre d'enfants que vous avez à charge :

- 28 444 € pour 1 enfant à charge ;
- 35 008 € pour 2 enfants à charge ;
- 41 572 € pour 3 enfants à charge ;
- puis 6 564 € par enfant supplémentaire.

À savoir

Si les ressources du foyer dépassent de très peu ces plafonds, vous pouvez peut-être prétendre à une allocation de rentrée scolaire différentielle, également calculée par rapport à vos revenus. Vérifiez auprès de votre Caf ou de votre MSA.

Barème 2025

Le montant qui vous est versé dépend de l'âge de votre enfant au 31 décembre 2024.

Les montants ont été revalorisés au 1^{er} avril 2025.

Tableau - Montant de l'ARS pour la rentrée 2025 selon l'âge de l'enfant

Âge de l'enfant	Montant
6 à 10 ans	423,48 €
11 à 14 ans	446,85 €
15 à 18 ans	462,32 €

Quelles démarches ?

Vous êtes allocataire de la Caf

- Votre enfant est âgé de 6 à 15 ans lors de la rentrée scolaire : l'ARS vous est versée automatiquement sans aucune démarche à accomplir.
- Votre enfant a moins de 6 ans et rentre au CP : vous devrez transmettre à la Caf un certificat de scolarité.
- Votre enfant a entre 16 et 18 ans : vous devez déclarer qu'il est toujours scolarisé ou en apprentissage depuis votre espace « Mon compte » du site de la Caf ou via l'application « Mon Compte ».

Vous n'êtes pas encore allocataire de la Caf

Créez un espace personnel sur le site de la Caf puis remplissez le formulaire « Les enfants » disponible dans la rubrique « Aides et démarches > Mes démarches ».

Le pass Sport reconduit pour la saison 2025-2026

Mme la ministre des sports a annoncé une refonte du dispositif, dorénavant réservé aux adolescents de 14 à 17 ans, excluant de fait les enfants de 6 à 13 ans, qui constituaient pourtant la majorité des bénéficiaires.

Il sera ouvert aux :

- Jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (6 à 19 ans AEEH, 16 à 30 ans AAH) ;
- Étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans, étudiants percevant une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2025- 2026.

LIVRET A ET LEP : BAISSSE DES TAUX DE REMUNERATION A COMPTER DU 1ER AOÛT 2025

Le ministère de l'Économie et des Finances vient d'annoncer une diminution de ces 2 taux à partir du 1^{er} août 2025.

À compter du 1^{er} août 2025 :

- le **taux d'intérêt annuel du livret A est fixé à 1,7 %**
- le **taux d'intérêt annuel du livret d'épargne populaire (LEP) est fixé à 2,7 %**

[Le livret A](#) est un compte d'épargne rémunéré dont **les fonds sont disponibles à tout moment**.

[Le LEP](#) est, pour sa part, **destiné spécifiquement aux personnes aux revenus modestes**. Pour en ouvrir un, vous devez remplir certaines conditions liées au domicile fiscal et aux revenus.

REMBOURSEMENT ET PAIEMENT DU SOLDE DE L'IMPOT 2025 : LES DATES A RETENIR

La déclaration de revenus permet de vérifier que l'impôt prélevé à la source correspond à l'impôt dû. Êtes-vous concerné par un remboursement ou bien devrez-vous vous acquitter d'un solde d'impôt sur le revenu auprès de l'administration fiscale ?

Pour la déclaration 2025 que vous venez d'effectuer, si l'impôt calculé correspond aux sommes prélevées à la source en 2024, **vous n'avez aucune démarche à réaliser**.

Si les montants ne correspondent pas, vous êtes dans l'une de ces deux situations :

- vous allez bénéficier d'un remboursement du trop-perçu par l'administration fiscale ;
- vous avez un solde à payer pour compléter ce qui a déjà été versé.

Le remboursement du trop-perçu

Vous êtes éligible au remboursement si le montant prélevé en 2024 dans le cadre du prélèvement à la source est supérieur au montant final de votre impôt, ou bien si vous avez droit à une restitution de réductions ou crédits d'impôts.

Le détail du calcul de votre impôt est indiqué sur votre avis d'impôt, mis à votre disposition entre fin juillet et fin août 2025, dans votre espace en ligne ou par courrier.

Ce remboursement est effectué par virement sur votre compte bancaire, dans la plupart des cas, soit le **25 juillet**, soit le **1^{er} août 2025**.

À savoir

Le remboursement est effectué directement sur le compte bancaire que vous avez communiqué à la Direction générale des finances publiques (DGFIP), à partir du **25 juillet**. Ou par l'envoi d'un chèque à votre domicile si vous n'avez pas renseigné de compte bancaire. Pensez à vérifier que le compte bancaire enregistré auprès de l'administration fiscale est exact.

Le complément ou solde de l'impôt sur le revenu à verser

Vous avez un montant à payer à titre de solde d'impôt sur le revenu. Cela peut être le cas si :

- les montants prélevés à la source en 2024 sont insuffisants car vous n'avez pas actualisé votre taux de prélèvement à la source ;
- vous avez bénéficié d'une avance de réduction ou de crédit d'impôt trop importante en janvier 2025.

Le montant à payer sera directement prélevé sur votre compte bancaire **à partir du 25 septembre 2025** :

- en une seule fois si le montant est inférieur ou égal à 300 € ;
- en 4 échéances, du 25 septembre au 29 décembre 2025, si le montant est supérieur à 300 €.

IMPORTANT : Si vous recevez un appel ou un SMS

NE COMMUNIQUEZ JAMAIS VOS CODES D'ACCES AU SITE DE VOTRE BANQUE.

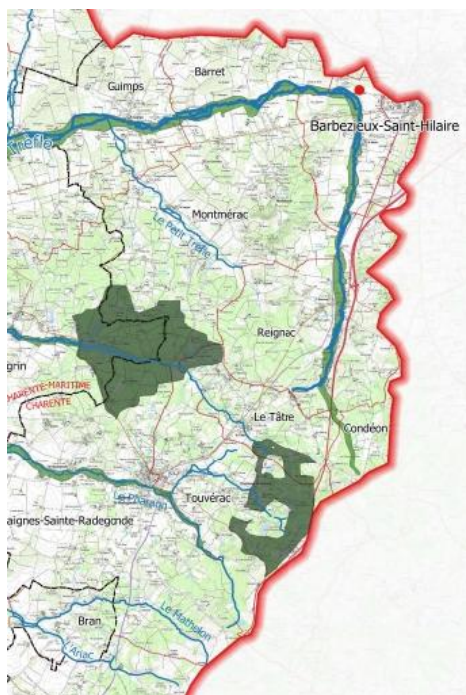
IL S'AGIT D'UNE REGLE IMPORTANTE : NE COMMUNIQUEZ JAMAIS VOTRE IDENTIFIANT ET SURTOUT

VOTRE MOT DE PASSE, ET CELA MEME A VOTRE BANQUE.

VOTRE BANQUE NE VOUS LE DEMANDERA JAMAIS.



Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS)



RESEAU HYDROGRAPHIQUE ET SITES NATURA 2000 DU BASSIN DE LA SEUGNE

LE BASSIN VERSANT DE LA SEUGNE

Superficie du bassin versant de la Seugne $\approx$ 105 600 ha

Superficie des sites Natura 2000 $\approx$ 9 100 ha

Réseau hydrographique primaire et secondaire $\approx$ 600 km

Nombre de communes : 113

EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) :

- Communauté des Communes de la Haute Saintonge,
- Communauté d'Agglomération de Saintes,
- Communauté de Communes des 4B Sud-Charente,
- Communauté de communes de Gémézac et de la Saintonge viticole

Le bassin versant de la Seugne

1 056 km² de
superficie

soit 1/10^{ème} du
bassin versant de
la Charente

113 communes
réparties sur : 4
EPCI et 2
départements

600 km de cours
d'eau primaires et
secondaires

9 100 ha de
superficie classée
Natura 2000,
répartis sur 4 sites

Des aides pour les agriculteurs avec les MAEC : prochaines réunions d'information le 18/03/2025

Une MAEC, qu'est-ce-que c'est ?

Une MAEC est un outil qui permet de soutenir les exploitants agricoles dans la mise en œuvre d'actions agricoles favorables aux enjeux de préservation de la biodiversité et/ou de la ressource en eau. C'est un engagement volontaire, d'une durée de 5 ans, qui donne droit à des compensations financières pour les actions mises en œuvre.

Les MAEC du site animé par le SYMBAS : Haute vallée de la Seugne en amont et affluents

Création de prairie	Création de couvert d'intérêt faunistique et floristique favorable aux pollinisateurs
Actions : – Couvert implanté avant le 15 mai – Type de couvert défini lors du diagnostic – Largeur minimale de 10 mètres et surface minimale de 20 ares – Non destruction du couvert	Actions : – Couvert implanté au plus tard le 15 septembre de la 1^{ère} année d'engagement – Couvert composé au moins de 2 graminées et 1 légumineuse, validation possible d'un couvert en place lors du diagnostic

– Absence d'utilisation de produits phytosanitaires	– Largeur minimale de 10 mètres et maximale de 100 mètres ou surface minimale de 10 ares – Absence d'intervention mécanique du 1 ^{er} mai jusqu'au 31 juillet – Non destruction du couvert – Absence de fertilisation azotée – Absence d'utilisation de produits phytosanitaires
Rémunération : 358 €/ha/an	Rémunération : 652 €/ha/an Plafond : 2 000 € par exploitation (soit ≈ 3 ha)
Préservation des milieux humides, amélioration de la gestion par le pâturage	Protection des espèces
Actions : – Être éleveur – Taux de chargement maximal moyen annuel à la parcelle de 1,4 UGB/ha/an – Absence de pâturage hivernal, du 15 décembre jusqu'au 28 février – Non destruction du couvert – Absence de fertilisation organique et minérale (hors apports par pâturage), d'apport magnésien et de chaux – Absence d'utilisation de produits phytosanitaires – Valoriser par pâturage au moins 50% des surfaces engagées – Respecter les modalités d'entretien des éléments remarquables (haie, ...)	Actions : – Non destruction du couvert – Absence de fertilisation organique et minérale (hors apports par pâturage), d'apport magnésien et de chaux – Absence d'utilisation de produits phytosanitaires – Si entretien par pâturage, absence de pâturage hivernal, du 15 décembre jusqu'au 28 février – Respecter les modalités d'entretien des éléments remarquables (haie, ...)
Rémunération : 201 €/ha/an Plafond : 15 000 € par exploitation (soit ≈ 75 ha)	Plusieurs niveau existent pour cette mesure : Niveau 2 : absence d'entretien jusqu'au 5 juin rémunérée à 145 €/ha/an Niveau 3 : absence d'entretien jusqu'au 15 juin rémunérée à 200 €/ha/an Niveau 4 : absence d'entretien jusqu'au 25 juin rémunérée à 254 €/ha/an

Certaines MAEc peuvent se cumuler entre elles, sur une même parcelle :

	Protection des espèces niveau 2	Protection des espèces niveau 3	Protection des espèces niveau 4
Création de prairie	503 €/ha/an	558 €/ha/an	612 €/ha/an
Préservation des milieux humides, amélioration de la gestion par le pâturage	346 €/ha/an	401 €/ha/an	455 €/ha/an

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS)

Siège social :

7 rue Taillefer, 17500 Jonzac

Tél : 05 16 48 40 04

EVENEMENTS PASSES SUR VOTRE COMMUNE

HOMMAGE



C'est avec un très grand plaisir que nous avons rendu visite à Mauricette Guérin, née le 21 février 1925, pour célébrer son centième anniversaire.

« Mauricette Guérin est née dans cette même rue de la Villette, à Touvérac, le 21 février 1925. »

Aujourd'hui, nous rendons hommage à une vie qui traverse un siècle — cent années d'histoire, de sagesse, de souvenirs précieux et d'amour partagé. Atteindre l'âge de cent ans, c'est bien plus qu'une prouesse de longévité : c'est le témoignage d'un cœur qui a battu au rythme des générations, d'une âme qui a vu le monde changer, et d'une personne dont l'existence a enrichi celle des autres.

Passionnée de travaux d'aiguille, Mauricette Guérin a été couturière à domicile. Elle va ensuite, avec son camion, se faire connaître sur les foires et marchés du sud des deux Charentes, allant jusqu'à BLAYE, en vendant à l'étal de son camion des vêtements et surtout de la bonneterie.

« J'en rêve encore parfois la nuit, avoue-t-elle, et il ne faisait pas toujours beau. » Elle se souvient encore de Chalais le lundi, Barbezieux le mardi, Baignes le mercredi, Montendre le jeudi... Sa fille Marie-Hélène prendra un temps sa succession.

Très entourée par son petit-fils Nicolas qui déjeune souvent avec elle et grâce à ses deux auxiliaires de vie, Brigitte et Maryline aidées par Dominique, une voisine, la centenaire apprécie de vivre un quotidien paisible à son domicile. Le petit écran, mais aussi des mots mêlés sur sa tablette numérique lui fournissent de belles heures de loisirs.



RALLYE CITOYEN

Le rallye citoyen organisé par le Collège André Malraux de Baignes s'est déroulé le vendredi 13 juin sur le thème de « L'intergénérationnel ».

Les collégiens de 6ème et 4ème accompagnés de leurs professeurs sont allés en équipes à la rencontre des 25 entreprises et associations locales sur Baignes et Touvérac. Cette journée a été synonyme d'échanges, de rencontres avec le monde de l'entreprise.

A 16h30, toutes les équipes ont convergé vers le collège pour la remise des lots. C'est l'équipe au nom prometteur « Ceux qui vont gagner » qui a remporté l'édition 2025.

Bravo à eux et à tous les élèves pour leur participation. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !!



REPAS DES AINES : 6 AVRIL 2025

MOMENT DE RASSEMBLEMENT ET DE CONVIVIALITE





TOUR DES 4B : 23 MARS 2025

Le Tour des 4B s'est déroulé le 23 mars, départ et arrivée à Blanzac, il a sillonné plusieurs communes dont Touvérac !!



Agent technique de Touvérac et sapeur-pompier volontaire



Une convention de disponibilité a été signée entre la mairie de Touvérac et les sapeurs-pompiers pour Benjamin Matignon, pompier volontaire à BAINES-TOUVERAC

La commune a signé une convention de disponibilité entre la mairie et les sapeurs-pompiers. En effet, Benjamin Matignon, agent technique sur la commune de Touvérac, est également pompier volontaire.

Dans le cadre de son statut de sapeur-pompier volontaire (SPV) et exerçant une activité professionnelle, il est possible d'établir un planning de disponibilité afin de pouvoir allier les deux en accord avec le chef du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ainsi que l'employeur, la mairie dans ce cas précis.

Il est important que la commune contribue à la qualité des secours et en tant que service public et s'associe aux pompiers qui travaillent pour le bien de tous.

Une pension canine va ouvrir ses portes au Bois Vert

Bienvenue à Marie Paulet qui s'installe à TOUVERAC pour ouvrir une pension canine et tenir un élevage de golden retriever.



Titulaire d'un Bac professionnel CGESCF (Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin) en poche, Marie Paulet se lance dans l'activité d'élevage de golden retriever et de pension canine avec l'accueil de dix à quinze chiens.

Elle a enfin trouvé le lieu dont elle rêvait : une maison avec des dépendances, sans voisin et avec un espace extérieur suffisamment grand et qui répond aux normes, notamment de respect des distances de voisinage.

Elle va créer dans les dépendances des box, un bureau d'accueil, la maternité pour l'élevage.

A l'extérieur, ce sont 4 000 m² sur les 8 000 m² qui sont à la disposition des chiens accueillis. Un espace sera dédié pour qu'ils se mettent à l'ombre la journée.

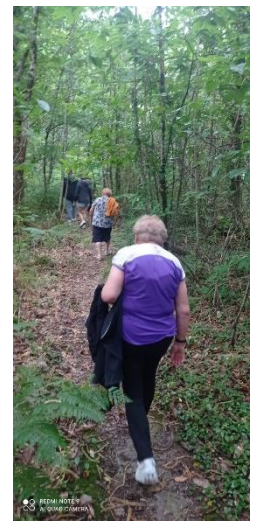
Sur rendez-vous (06 42 67 64 44) au 1 Route du Bois Vert site Facebook : Pension canine du Bois Vert.

ATELIERS MIS EN PLACE SUR LA COMMUNE

LE CRAN :

Nos cours de **gymnastique pour seniors** ont connu un grand succès. Une quinzaine de personnes était présente à chaque cours les mardis et jeudis.

Le jeudi 26 juin les 2 cours se sont réunis pour passer un moment convivial avec une marche au Tâtre le long de la voie verte pour les personnes intéressées. Tout le monde s'est retrouvé ensuite au City Park pour un pique-nique partagé.



Merci à Anne-Marie et à Corine pour les photos

ATELIERS DE L'ASEPT :

Un atelier sur la **mémoire** intitulé « **PEP'S EUREKA** » a lieu depuis le 3 février et se terminera fin juillet, une quinzaine de personnes y participent et trouvent l'atelier très intéressant et enrichissant.

Un **Escape Games seniors** pour trouver la recette du bien vieillir à travers un jeu d'énigmes et de logique s'est déroulé le jeudi 13 mars, une trentaine de personnes ont participé à cet événement inédit sur notre commune !!



Photos Jocelyne DUMONTET

ATELIER DE L'UNA :

*Un atelier « **Perfectionnement tablettes** » a eu lieu en mars et avril animé par Suzy BOCHIN de l'UNA.*

PROCHAINS ATELIERS SUR LA COMMUNE

LE CRAN :

Les cours de gymnastique pour seniors vont reprendre en octobre les mardis de 10h à 11h et les jeudis de 10h30 à 11h30 jusqu'en juin 2026 pour un montant de 165 €, avec la possibilité de régler en plusieurs fois. Dylan PORTEAU animera les cours du mardi et Corinne FORESTIER les cours du jeudi. Nous nous retrouverons donc à partir des jeudi 2 et mardi 7 octobre. N'hésitez pas à vous inscrire.

ATELIER DE L'UNA :

Un atelier d'initiation à la tablette aura lieu les **vendredis 26 septembre, 3, 10, 17 octobre et 7, 14 novembre de 10h à 12h** dans le modulaire, animé par Suzy BOCHIN pour un montant de 12€ par personne. L'association prête la tablette pendant toute la durée de la formation moyennant un chèque de caution restitué à l'issue de l'initiation. N'hésitez pas à vous inscrire.

ATELIER DE L'ASEPT ;

Animé par Cassandra MONNEREAU, Coordinatrice, formatrice et animatrice en prévention santé à l'Asept des Charentes, nous vous proposons un atelier autour de la vie affective « Et si on aimait ». Il se déroulera les mardis 21, 28 octobre, mardi 25 novembre et le mardi 9 décembre de 14h à 16h30 à la salle socio-culturelle.

Les formations proposées par l'ASEPT sont désormais gratuites.

Tous ces ateliers se déroulent dans une ambiance conviviale, ils favorisent les contacts extérieurs, permettent de sortir de chez soi et maintiennent le lien social.

N'hésitez pas à vous inscrire en mairie ou à nous contacter pour de plus amples renseignements. Marie-Paule BODIN au 06 68 92 03 77 ou Jocelyne DUMONTET au 06 84 97 53 62

5 bonnes raisons de participer à nos ateliers

- Vous recevrez des bons conseils, simples et clairs
- Vous passerez un bon moment en compagnie de personnes qui rencontrent les mêmes préoccupations que vous.
- Il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour s'occuper de soi.
- Profitez d'action près de chez vous dans une ambiance conviviale.
- En consacrant quelques heures à votre santé, vous gagnerez une retraite plus heureuse.



Association santé
éducation et prévention
sur les territoires
ASEPT des Charentes

Toutes ces actions sont conçues,
soutenues et financées par :



Pour en savoir plus ou vous inscrire,
contactez nous :
ASEPT des Charentes
1 boulevard Vladimir - 17100 Saintes
Tél. : 05 46 97 53 02
contact@asept-charentes.fr

POUR Bien Vieillir
pourbienvieillir.fr

POUR Bien Vieillir

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



Credito photos : Bigstock, iStock. Ne pas prêter sur la voie publique

www.asept-charentes.fr

Association santé
éducation et prévention
sur les territoires
ASEPT des Charentes

Apprendre à s'aimer et s'ouvrir aux autres

Comprendre l'importance de la
vie affective sur le bien-être



POUR Bien Vieillir

Les ateliers « Si on aimait »

Un cycle de 4 ateliers,

- 2h30 par semaine,
 - par groupes d'environ 10 personnes.
- Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet des ateliers.

Ouvert à tous à partir de 55 ans,
quel que soit votre régime de retraite.

Gratuit et proche de chez vous,
découvrez notre programme sur
www.asept-charentes.fr

• Atelier 1

Pour le meilleur et pour le pire

Qu'est-ce que la vie affective ?
Se reconstruire après un deuil/séparation
et se déculpabiliser.

• Atelier 2

Oui vous êtes beaux

Le rapport à son corps et l'image de soi,
l'estime de soi...un allié pas si facile à
maîtriser, je suis âgé(e) et alors ?

• Atelier 3

Se révéler passionné encore...

Vie affective et sexuelle des seniors brisons
les tabous, focus prévention santé sexuelle.

• Atelier 4

D'amour ou d'amitié ... le lien social en est la clé

Les différentes formes de relation sociale,
l'importance du lien social et des nouvelles
rencontres.

**Conçus de manière pédagogique,
ces ateliers sont animés par des
professionnels.**

**Une méthode interactive conjugue
contenu scientifique, conseils
pratiques et convivialité.**

Ateliers Et si on aimait

Calendrier prévisionnel

Lieu : TOUVERAC

Animatrice : Cassandra MONNEREAU

Horaires : De 14h00 à 16h30

N°	INTITULÉS	DATES
1	Pour le meilleur et pour le pire	Mardi 21 Octobre 2025
2	Oui, vous êtes beaux	Mardi 28 Octobre 2025
3	Se révéler passionné encore	Mardi 25 Novembre 2025
4	D'amour ou d'amitié... le lien social en est la clé	Mardi 09 Décembre 2025

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel : des dates ou lieux peuvent être amenés à évoluer.
Si vous n'êtes pas inscrit, il est conseillé de prendre contact avec l'ASEPT ou l'animateur pour confirmation des informations pratiques (calendrier et lieu) avant le début du cycle d'ateliers.

ASSOCIATIONS D'ICI ET D'ALENTOURS

ASSOCIATION « LOISIRS ET DETENTE A TOUVERAC »

OUVERT TOUS LES VENDREDIS APRES-MIDI DE 14 H A 17 H 30

A LA SALLE SOCIO CULTURELLE

À la découverte de l'association Loisirs et Détente

Un espace de convivialité et de bien-être pour tous

Créée dans le but de favoriser le lien social et d'offrir des activités accessibles à tous, **l'association Loisirs et Détente** est un lieu où la bonne humeur, le partage et la diversité des passions sont à l'honneur. Depuis sa création, elle ne cesse de rassembler des personnes de tous âges autour d'activités variées, dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Des activités pour tous les goûts

Que vous soyez passionné de jeux de société ou amateurs de jeux de cartes (tarots, belote,...) ou d'autres jeux vous serez les bienvenus.

Un esprit associatif fort

L'association fonctionne grâce à l'engagement de ses bénévoles, qui organisent et animent les activités avec passion. Elle encourage la participation active de ses adhérents, en les invitant à proposer de nouvelles idées ou à contribuer à la vie associative. **Loisirs et Détente** est avant tout un lieu d'échange, où chacun peut s'exprimer, apprendre et transmettre.

Ouverte à tous

L'association s'adresse à un large public : retraités, familles, jeunes adultes, nouveaux arrivants dans la commune... Aucun critère particulier n'est requis, sinon l'envie de partager un moment agréable en toute simplicité.

Les inscriptions sont possibles toute l'année, avec une cotisation annuelle modique qui permet de participer à toutes les activités proposées. Certaines animations sont également ouvertes aux non-adhérents pour permettre à chacun de découvrir l'ambiance de l'association.

Rejoignez-nous !

Si vous cherchez une parenthèse dans le quotidien, un moment de détente, ou si vous souhaitez simplement faire de nouvelles rencontres, **Loisirs et Détente** est faite pour vous.

Contact :

 Adresse : 35 Rte d'Oriolles 16360 TOUVERAC

 Téléphone : Brigitte  06 75 45 11 18

La Présidente,

Brigitte BERTAUD



Ensemble, sauvons des vies



Collectes en 2025

Lundi 25 août

Jeudi 23 octobre

Jeudi 18 décembre

(De 17h00 à 20h00)

Salle polyvalente de Baignes

Salle municipale de Touvérac



Collectes en 2025

Lundi 25 août

Jeudi 23 octobre

Jeudi 18 décembre

(De 17h00 à 20h00)

Salle polyvalente de Baignes

Salle municipale de Touvérac

Amicale des donneurs de sang de Baignes et ses environs

Présidente Nadine Tessonneau



05 45 98 75 08



Tous les enfants ont droit
à la même chance

Lycéens, étudiants, actifs, retraités,
rejoignez l'Entraide Scolaire Amicale !



Notre antenne « Les-Charentes-Sud » intervient sur un grand secteur allant de Jonzac à Chalais et de Barbezieux à Chevanceaux, au profit d'enfants et jeunes en difficultés scolaires des classes de primaire et de collège.
Durant l'année scolaire 2024-2025, ce sont 44 enfants qui ont été aidés par 35 bénévoles.

Antenne LES-CHARENTES-SUD

baignes@entraidescolaireamicale.org

06 83 67 84 74

Responsable: Jean GATEAU



APPEL AUX BONNES VOLONTES

Jean Gateau de Baignes a créé en 2004, l'antenne Entraide scolaire amicale "Les Charentes-Sud".

Les demande des familles étant de plus en plus nombreuses, engagez-vous devenez bénévoles, rejoignez nous pour la rentrée prochaine.

Les demandes des familles sont de plus en plus nombreuses et actuellement cinq enfants sont en attente d'aide : Il est souhaitable que les bénévoles n'habitent pas trop loin des domiciles des enfants ou jeunes à aider .

Les bénévoles bénéficient, chaque année, d'une **formation** dispensée sur des sujets variés tels que la motivation, la concentration, comment favoriser l'autonomie, stress et processus d'apprentissage, les intelligences multiples, la mémoire. Les volontaires choisissent la formation de leur choix.

Renseignements : baignes@entraidescolaireamicale.org 06 83 67 84 74.

VET'BRAD



01 Rue des Tilleuls
16360 TOUVERAC
Tél : 05.45.98.15.87



Vendredi 27 juin a eu lieu la fête de l'école et la kermesse du RPI de Touvérac-Le Tâtre avec un spectacle préparé par les enfants et leurs professeurs sur le thème de la mer et des vacances. Parents, des équipes pédagogiques et des élus locaux étaient présents en nombre.

À cette occasion, l'association des parents d'élèves s'est vue remettre un don d'un montant de 600 euros par l'association Vêt'Brad située à Touvérac. Cette association, présidée par Jean-Pierre Thibaud, existe depuis plus de 20 ans. Elle a une visée d'entraide sociale par la collecte et la revente de vêtements, linge de maison et jouets et dispose d'un local situé au 1 rue des Tilleuls à Touvérac.

Le président indique : « On a fait ce choix pour permettre d'aider les 59 enfants du RPI. » Aurélie Daumont, présidente de l'Association des parents d'élèves, accompagnée de la trésorière de l'association, Nadège Beau, expriment leur gratitude : « C'est la première fois que l'APE reçoit un don et aussi important. Comme on organise des manifestations régulièrement afin d'aider au financement d'activités scolaires et extrascolaires, cela viendra contribuer à favoriser les projets pour l'an prochain. On remercie infiniment pour ce geste généreux. »

Les bénévoles de Vêt'Brad, Madeleine, Lucie, Chantal, Marie Jeannette, qui entourent Jean-Pierre Thibaud, espèrent aussi se faire connaître et souhaiteraient avoir un relais. « On est là pour aider. Donner et recevoir aussi. D'autres bénévoles seraient les bienvenus »



**Ouvert : le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le jeudi de 9 h à 12 h et de 14h à 17h
et tous les premiers Samedi de chaque mois de 9h à 12h**



**RETROUVEZ
VIS TA GYM
2025 / 2026
SALLE
POLYVALENTE
BAIGNES**

Dès le 8 septembre 2025

- * 5 séances par semaine,
- * Inscription toute l'année,
- * Label sport qualité santé,
- * Encadrement personnalisé,
- * Séances découvertes offertes.

Animatrice :
Corinne Forestier
Animatrice professionnelle et
expérimentée
Diplômée FFEPGV

Une équipe formidable pour vous accueillir !

LUNDI	18H30 / 19H30	RENFORCEMENT MUSCULAIRE : CIRCUIT TRAINING / TABATA / HIIT / FITNESS
MARDI	9H30 / 10H30	GYM DOUCE : BODY ZEN / YOGA RESPIRATION
MERCREDI	19H / 20H	STEP : CARDIO / RENFORCEMENT / AÉRO-LATINO
JEUDI	9H15 / 10H15	DANSE AÉRO-LATINO
JEUDI	17H45 / 18H45	PILATES – RENFORCEMENT MUSCULAIRE

06 43 19 89 28 / 06 80 71 28 74 / 06 45 50 23 84

amagvbaignes@gmail.com

<https://www.baignes-sainte-radegonde.fr>

COMITE DES FETES

Bureau :

Président : Fabien Noyau

Trésorière : Clotilde Bodin

Secrétaire : Claire Noyau Dufay

Designer pub : Jérémy Daumont

Responsable communication : Enrique Gauché

L'association se renforce cette année par de nouveaux membres qui ont rejoint l'équipe et je les remercie de leur investissement ainsi que les signaleurs pour encadrer la Touvéraoise et nos nombreux sponsors.

L'année a commencé le **dimanche 18 mai** avec la Touvéraoise organisée par le club de l'AC4B, qui a rassemblé **107 cyclistes**.



Puis le samedi 24 mai, le groupe Red Wine a enflammé le Touvérock et a attiré près de 300 personnes.



Dates à retenir pour 2025:

- **20 septembre** : soirée entrecôte
- **21 septembre** : repas des signaleurs
- **21 décembre** : marché de Noël

Date à retenir pour 2026:

30 mai : Touvérock : 1° partie : Back'us / 2° partie : Banga (Tribute to Oasis)

Le président, Fabien NOYAU

TATOU PETANQUE



Après l'assemblée générale au mois de mars 2025, le bureau est modifié.

Hélène BRIAUD : Présidente

Marie GRANDCOING : Vice-présidente

Bernard LOGEAIS : Trésorier

Dominique CARTIER : Vice-trésorier

Sonis BRIAUD : Secrétaire

Dominique COULOUMY : Vice-secrétaire

Autres membres : Jean-Paul BRIAUD, Dominique MATIGNON, Jean-Luc FORESTIER.

Les tournois des 4 clubs se sont terminés au 12 juillet 2025 toujours dans la bonne humeur. Le club de Berneuil a quitté le circuit du fait qu'il soit un club de licenciés (réglementation de la pétanque) et nous Loisirs.

Le tournoi interne doit s'effectuer le 19 juillet 2025, la rencontre amicale avec Reignac aura lieu le 26 juillet 2025 à Reignac.

Nous espérons participer au téléthon.

Nous souhaitons faire perdurer ce club dans la simplicité, le loisir et la bonne humeur.

Toute l'équipe du Tatou pétanque vous souhaite un bel été.



La Présidente Hélène BRIAUD

TOUVERAC PETANQUE



Composition du bureau :

Président : ROHAUT Moïse

Trésorière : MANDOU Mélanie

Secrétaire : ROHAUT Kévin

Bonjour à toutes et à tous,

Pour sa première année d'existence, le club de Touverac Pétanque obtient de bons résultats sportifs.

Lors des championnats départementaux à Saint-Yrieix en mars 2025, une équipe doublette féminine et une triplette masculine perdent en demi-finale. Ces résultats leur ont donné le droit d'aller disputer le Championnat Régional Nouvelle-Aquitaine en Dordogne le week-end de Pentecôte, sans résultat probant cette fois-ci.

Les 21 et 28 juin, nous avons organisé **deux concours sur nos terrains de Touverac**. 18 équipes pour la triplette et 43 équipes pour la doublette mixte. Bonne affluence au regard de la canicule qui a sévi durant cette période.



Concours du 21 juin



Concours du 28 juin 2025

Le Président, Moïse
ROHAUT



Grille réalisée par Sylvain MARCADIER

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									

DÉFINITIONS :

HORIZONTALEMENT :

1. Ils sont présents à la foire de Rouillac. - 2. Tentai. Au sommet. - 3. Instrument à vent. Elle frappe de plein fouet la viticulture cognacaise. - 4. Concept Freudien. - 5. Donnent un traitement médicamenteux. - 6. Monnaie niponne. Prénom féminin. - 7. ~~Oïseau. Administration qui gère la santé.~~ - 8. ~~Pour réguler la production de Cognac, il va falloir l'appliquer.~~

VERTICALEMENT :

1. Gestes répétitifs. Bain à remous. - 2. Regus en pourboire. Fin d'infinif. - 3. Quadriller. - 4. Il s'est moqué. Au coeur du pain. - 5. Sa vente est en chute libre. - 6. Coffret à bijoux. Service dans une entreprise - 7. Canton suisse. Prénom féminin. - 8. Coule sur le tronc du sapin. - 9. Elus du jour. Sa mise en oeuvre met en difficulté la vente du Cognac.

MOI MYSTERE :

Pour produire le Cognac

1	2	3	4	5	6



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Le Bureau:

Présidente : Aurélie DAUMONT

Vice-Président: Orlane RICHARD

Trésorier : Nadège BEAU

Trésorier adjoint : Cécile CHERY

Secrétaire : Charlotte GIRARD

Secrétaire adjointe : Nathalie VERGUIN

Une année se termine, place à la détente !!

Nous tenons à remercier les parents d'élèves, les maîtresses, le maître, les mairies de Touvérac ainsi que Le Tâtre pour leurs dévouements.

L'association des parents d'élèves a organisé de nombreuses manifestations cette année :

Le spectacle de Noël avec « Mme Georgette Brikhole », le loto des écoles, brocante de l'enfance, la kermesse avec soirée paëlla ainsi que des ventes de sapins, parfums, madeleines bijou, tombola, galettes des rois, la chasse aux œufs, la randonnée au Tâtre et sans oublier la boum de fin d'année.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à la réussite de ces opérations !

Le vendredi 27 juin, les enfants et leurs institutrices/instituteur nous ont offert un superbe spectacle.

Et pour conclure cette magnifique année scolaire, une boom pour conclure l'année.

Nous tenons à rappeler que tous les parents d'élèves sont membres de fait de l'association et que celle-ci n'a pour but que d'aider le RPI dans ces projets, grâce aux différentes activités.

En effet, l'association finance le spectacle de Noël, les sorties école et cinéma, l'achat de matériels pédagogiques et participe au financement des classes découvertes.

Cette année encore le manque de parents s'est fait sentir mais nous sommes confiants et comptons sur vous, parents, afin de nous aider lors de nos prochaines manifestations.

L'association remercie les Municipalités de Touvérac et de Le Tâtre qui mettent à notre disposition tous les moyens qu'elles disposent et permettent le bon déroulement des manifestations.

Un grand merci aux parents d'élèves, aux enseignantes et à tous ceux qui nous aident tout au long de l'année.

Nous tenons également à remercier l'association Vet'Brad pour leur magnifique don en cette fin d'année ce qui va nous permettre de financer à l'avenir encore plus d'activités pour les enfants.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite de bonnes vacances et à la rentrée !!!!!



[illegible]

A l'école de Touverac...



L'année scolaire s'achève, voici les derniers événements qui l'ont marquée...

- Voyage scolaire à l'île d'Aix le 27 mai : journée très riche.

Nous sommes partis destination Saint Nazaire sur Charente pour un départ en bateau pour faire le tour de Fort Boyard et faire une escale sur l'île d'Aix. Grands moments riches en émotions car peu d'enfants avaient déjà pris le bateau et aucun n'avait vu le Fort Boyard en « vrai ». Nous avons ensuite passé la journée sur l'île d'Aix. Randonnées, découverte de l'histoire de l'île et jeux de plage furent au programme. Nous avons ensuite pris le bateau une seconde fois pour revenir à Saint Nazaire et retour à Touverac en bus vers 20h.



- Nous avons fait de nombreuses activités tout au long de cette année : école et cinéma, Halloween, spectacle de Noël, projets Calitom, séances de rugby, judo et piscine, carnaval, visite des jardins respectueux à Chateaubernard, sortie vélo ont marqué cette année scolaire...et bien sûr, nous avons beaucoup travaillé.

- La fête de l'école : Le thème était « l'océan et les vacances ». Poésies, chants et danses étaient au programme.

Une année se termine, une autre va commencer !!!



**Mais avant cela :
Nous vous souhaitons
à tous et à toutes
de bonnes vacances d'été!!**

DECOUVERTE DE L'ALLIER (03)

Présentation générale :

Le département de l'Allier fait partie de la région Auvergne-Rhône Alpes constituée de 12 départements. Il se situe au centre de la France, sa superficie est de 7340 km². Ses habitants sont appelés les Bourbonnais. Le nom du département provient de celui de la rivière Allier.

L'Allier est limitrophe avec les départements du Cher, de la Nièvre, de la Saône et Loire, de la Loire, du Puy de Dôme et de la Creuse.

Situé au nord de l'Auvergne, entre la Vallée de la Loire et les volcans, l'Allier est un point de rencontre stratégique entre le nord et le sud de la France. Berceau des Ducs de Bourbon, le département est réputé pour son patrimoine historique exceptionnel, pour la beauté et la richesse de ses paysages préservés.

Il a pour préfecture Moulins, ses sous-préfectures sont Montluçon et Vichy. En plus de Vichy, le département comprend deux autres villes thermales : Bourbon-l'Archambault et Néris-les-Bains.

L'Allier compte 5 régions aux types de reliefs bien distincts : Le Bocage bourbonnais couvre la plus grande partie ouest et centrale du département, la Sologne bourbonnaise pour la partie est-nord-est, la montagne bourbonnaise : zone de moyenne montagne à l'est de Vichy, la Limagne Bourbonnaise dans le sud-est, et à l'extrême sud-ouest du département : les Combrailles une région de basse montagne.

Il n'existait pas de gentilé traditionnel pour nommer les habitants du département de l'Allier jusqu'en 2018. Suite à une enquête du Conseil Général de l'Allier, réalisée auprès de la population, il est ressorti que Bourbonnais est le gentilé idéal pour les habitants du département.

Le département de l'Allier est principalement rural avec des productions agricoles diversifiées : élevage, cultures céréalières, sylviculture, maraîchage...

L'industrie est aussi très présente notamment dans la métallurgie, la construction mécanique, le matériel électrique et la fabrication de denrées alimentaires, *mais aussi avec les produits en caoutchouc et en plastique, ce qui totalise la moitié des emplois industriels du département.*

Le thermalisme est un des secteurs phare de l'activité touristique bourbonnaise avec la station internationale de Vichy, et d'autres comme Bourbon-l'Archambault et Néris-les-Bains. .

Histoire :

Le département est l'un des 83 départements créés à la révolution française, le 4 mars 1790. Il correspond à la majeure partie de l'ancienne province du Bourbonnais, à l'exception de Saint-Amand-Montrond et de sa région qui furent rattachés au Cher.

En 1940, le gouvernement du Maréchal Pétain s'installe dans la ville de Vichy, qui obtint alors le statut de sous-préfecture, à la place de Lapalisse.

Au 1^{er} janvier 2016 la région Auvergne, à laquelle appartenait le département, fusionne avec la région Rhône-Alpes pour devenir la nouvelle région administrative Auvergne-Rhône-Alpes.

RECETTES GASTRONOMIQUES DE L'ALLIER

PATE DE POMMES DE TERRE

Ingrédients

- 500 grammes de pâte brisée (équivalent de 2 pâtes brisées épaisses)
- 1,5 kg de pommes de terre (1,2 kg épluchées)
- 40 cl de crème fraîche
- 1 jaune d'œuf
- sel, poivre
- brins de persil, cerfeuil ou ciboulette

Préparation

- Après avoir épluché les pommes de terre, les couper en rondelles dans une jatte.
- Préchauffer votre four, thermostat 7 ou 210°.



- Garnir une tourtière beurrée (ou en silicone) et y étaler une pâte.
- Remplir en alternant les couches de pommes de terre et les herbes.
- Saler et poivrer aux différentes hauteurs.
- Recouvrir les pommes de terre par la seconde pâte brisée jusqu'en butée du bord de la tourtière.
- Recouvrir à l'aide du bord de la pâte brisée inférieure, celle du dessus.
- Effectuer au centre du pâté un trou de 5 cm de diamètre (dit « La Cheminée »).
- Passer avec un pinceau le jaune d'œuf sur le pâté.
- Mettre au four pendant 1 heure à 210°.
- A la sortie du four, mettre la crème par la cheminée à l'aide d'une cuillère à café et faire tourner votre tourtière pour que la crème pénètre bien dans les pommes de terre (ou décalotter le pâté et verser la totalité de la crème sur les pommes de terre).

Et voilà, votre pâté aux pommes de terre est prêt à être dégusté !

SAUTE DE PORC A LA DUCHAMBAIS

Nombre de personnes : 4

Coût approximatif : moyen

Temps préparation : 2h

Ingédients

- 800 gr de sauté de porc
- 12 gousses d'ail
- 6 échalotes
- 1 bouquet garni
- huile
- ¼ de litre de crème fraîche
- 1 cuillère à soupe de moutarde de Charroux
- 1cl de vinaigre
- ¼ de litre de Saint-Pourçain blanc
- 75 cl de fond blanc
- 600 gr de pommes de terre
- 90 gr de beurre
- ciboulette et 1 cuillère à soupe de persil en branche
- sel – poivre



Préparation de la viande et de la sauce

- Faire revenir les morceaux de porc au beurre, assaisonner
- Éplucher les échalotes et les gousses d'ail. Émincer.
- Les ajouter au sauté de porc et les saisir rapidement.
- Déglacer avec le vinaigre et le fond blanc, couvrir la cocotte.
- Cuire pendant 50 minutes sur feu doux en retournant les morceaux de porc de temps en temps.
- Retirer la viande.
- Incorporer la crème et laisser réduire pendant 10 minutes en décollant les sucs à l'aide d'une cuillère en bois.
- Passer au chinois et réserver.
- Mettre la moutarde de Charroux au dernier moment.

Préparation de la garniture

- Laver soigneusement les pommes de terre, les râper.
- Mélanger avec du beurre mou.
- Faire des tas individuels sur des plaques beurrées.
- Passer au four 15 min à 180°C.
- Dresser dans une assiette le sauté de porc et servir les pommes de terre avec un cordon de sauce.

LE PIQUENCHÂGNE

Dans le Bourbonnais, la tradition veut que chaque fête ou réception s'accompagne d'une « pompe », brioche en patois. C'est donc certainement suite à une collation entre amis ou en famille que le piquenchâgne a vu le jour.

C'est un gâteau aux poires, aux coings ou aux pommes macéré dans un mélange de sucre, de crème et d'alcool, dont les fruits sont piqués droits dans la pâte comme on « pique un chêne en terre », d'où son nom.

Nombre de personnes : 4

Temps de préparation : 1h30

Repos : 3h

Ingrédients

- 500 gr de farine
- 15 gr de levure boulangère
- 3 oeufs
- 100 gr de beurre
- 25 cl de lait
- 1 pincée de sel
- 2 c à s de sucre
- 10 poires ou coings



Préparation

- Délayer la levure de boulanger dans le lait tiède et ajouter une pincée de sel.
- Faire un puits avec la farine, verser le lait, les œufs battus et le beurre ramolli.
- Mélanger et pétrir fermement un bon 1/4 d'heure.
- Eplucher les fruits puis en épépiner 2 ou 3.
- Etaler la pâte sur un demi centimètre d'épaisseur, mettre les fruits coupés en quartiers.
- Rabattre ensuite les bords de la pâte vers le centre, puis pétrir doucement pour bien mélanger la pâte et les fruits.
- Former alors une couronne, « piquer » les poires restantes sur le dessus et la mettre sur une plaque à pâtisserie pour laisser reposer 3 heures.
- Dorer à l'œuf et faire cuire à four chaud 35 à 40 min en surveillant la cuisson.

Un dessert savoureux à partager et 100 % bourbonnais !

Bon appétit !!

Si vous êtes originaire du département des Alpes de Haute-Provence (04) nous vous invitons à nous contacter pour nous décrire votre département et nous faire connaître les recettes ainsi que les spécialités du terroir.

Le bulletin a été pensé et rédigé par Marie Paul BODIN et Jocelyne DUMONTET.

Nous espérons que vous prendrez du plaisir à le lire. Retrouvez le P'tit Touveracois sur le site Internet de la commune Touverac.fr

Nous attendons vos suggestions, merci de les faire parvenir à la mairie (mairie-touverac@wanadoo.fr).

Responsable de la publication : Jocelyne DUMONTET

Ce journal a été imprimé par l'ATELIER D'IMPRESSION 17130 MONTENDRE en 345 exemplaires.